

L'ACcoMPagnateur

No 67

AOÛT 2017



Congrès 2017

Hôtel Universel
Rivière-du-Loup

L'ACcoMPagnateur est publié trois fois par année par l'A.C.M.P.A. section du Québec (soit en mars, août et décembre)

**Pour toutes suggestions, commentaires
ou correspondance, écrire à:**

A.C.M.P.A. Section du Québec

734 rue Lyne

Wickham QC J0C1S0

Tél: (819) 398-5279

Fax: (819) 741-0229

Courriel: mdemers.acmpa@gmail.com

DANS CE NUMÉRO :

Message de la Présidente Section du Québec	2-3
Réflexion...	3
Procès-verbal congrès 2017	4-5
Bienvenue aux nouveaux membres	5
Gagnants au congrès 2017	6
Agenda assemblées automne 2017 & lieux	7-8

Bonjour à toutes mes consœurs & confrères de l'ACMPA,

Pour changer, je vais débiter par la fin. Je veux remercier l'équipe formidable avec qui je travaille. Sans elles, je ne pourrais avancer avec l'esprit tranquille. Sans minimiser le travail de chacune, loin de là, je tiens à dire un merci plus spécial à celle que je surnomme amicalement mon bras droit, mais souvent elle joue aussi le rôle de bras gauche, ma vice-présidente Chantal Nault. Je suis convaincue que toutes continueront leur excellent travail, et ce de manière professionnelle, comme à l'habitude.

Je reçois beaucoup d'appels concernant les réductions d'heures dans nos bureaux et nous ne pouvons que vous répondre que l'employeur a été catégorique, tous les postes vacants seront étudiés sans exception. Je vous avoue que c'est très frustrant, puisqu'on ne nous donne pas ou presque pas de marge de manœuvre. On essaie pourtant toutes les tactiques possibles, mais nous essuyons constamment des refus à presque toutes nos demandes. Depuis le début de l'année 2017, il y a eu des consultations sur 36 bureaux, dont 2 bureaux où nous avons eu gain de cause. C'est bien peu, je vous le concède, mais l'employeur est vorace. Il vous faudra faire du travail de votre côté aussi lorsque vous aurez un poste vacant. Impliquer la population, la mairie, le député fédéral, les associations sociales, des compagnies dont les travailleurs ne peuvent venir en dehors des heures normales d'ouverture du bureau. De grâce, ne faites surtout pas ces démarches à partir de votre bureau par contre.

Nous avons déposé 3 griefs en 2017 : 1 a été accepté et réglé, 1 est en attente de règlement parce que celui-là est jumelé à un grief national et le 3e, nous sommes en attente de la réponse de l'employeur.

Je reviens du congrès triennal du CTC (Conseil du Travail du Canada), où se réunissent tous les syndicats canadiens à travers le pays et je vous jure que le mouvement syndical ne s'éteindra pas demain matin. J'y ai rencontré des gens passionnés et qui sont là pour un but commun : atteindre la justice sociale en s'assurant que les droits des travailleurs sont respectés par l'employeur pour chacun des employés syndiqués. Le CTC s'implique aussi au niveau international. Il présente des résolutions à notre gouvernement pour que celui-ci fasse entendre sa voix lorsqu'il se produit de grandes injustices dans le monde et pour que celles-ci soient dénoncées haut et fort.

Déjà la prochaine négociation pour notre convention collective se pointe le nez à l'horizon, car celle-ci se terminera le 31 décembre 2018. On peut se préparer à mettre par écrit nos demandes pour qu'on puisse les soumettre à l'équipe de négociations. D'ailleurs, comme vous le savez déjà, la présidente nationale m'a nommée au sein de l'équipe avec Daniel Maheux v.-p. national francophone, Dwayne Jones v.-p. national anglophone, Connie Colloway présidente de la section de l'Ontario, Sean McGee et Alison McEwen qui font partie de notre équipe juridique.

Enfin, pour la partie OUEST du Québec, l'employeur a remis à l'ordre du jour les réunions de maîtres de poste et nous a invités à nous joindre à eux. Je peux vous dire que toutes les personnes, avec qui j'ai parlé, étaient toutes heureuses de ce retour. La gestion de cette partie du Québec nous a dit clairement qu'il n'y avait pas de fermeture de bureaux d'envisager, ce qui est bien pour nous. Il a aussi dit que c'est nous les gens qui travaillent dans les bureaux de poste qui font la différence dans l'entreprise. Vous avez bien lu : **nous faisons la différence.**

Un souhait sincère que je formule est qu'au cours de mon mandat, je n'aie plus à entendre une de mes membres me dire que son CZL lui a interdit de nous appeler. C'est inconcevable qu'en 2017, nous soyons encore aux prises avec ce genre de commentaires. Il n'y a personne du côté de la gestion qui peut vous interdire de communiquer avec vos officiers syndicaux, c'est un droit qui vous appartient. Le choix de la personne que vous voulez contacter vous appartient. Nous sommes cinq officiers et nous sommes là pour vous.

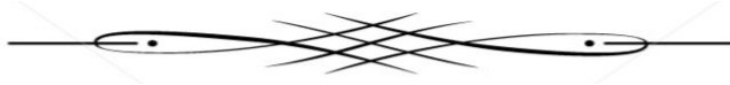
Nous en serons bientôt à la préparation des tournées d'automne, alors si vous avez des sujets sur lesquels vous voudriez nous entretenir, il nous fera plaisir de le faire. Si cela vous est possible, nous faire parvenir vos questions à l'avance pour ainsi s'assurer que l'on puisse y répondre adéquatement.

Au dernier congrès, on vous a demandé de remplir un sondage sur l'atelier. La majorité d'entre vous a rempli le document. Merci, mais certains commentaires étaient très négatifs. C'est correct pour nous, car vous avez droit à votre opinion. Nous avons demandé à plusieurs reprises si vous aviez des suggestions réalisables bien sûr et nous ne recevons rien de votre part pourtant. Alors si vous n'êtes pas d'accord avec ce que l'on propose et bien au moins donnez-vous la peine de nous faire des suggestions.

Hier, je recevais un courriel du côté national pour nous donner un résumé de la visite de Brenda McAuley notre présidente nationale et de Daniel Maheux v.-p. francophone national au cabinet de la ministre Judy Foote. Ce que j'ai le plus retenu est que la privatisation n'est pas une option envisagée du côté du gouvernement fédéral. Les gens du cabinet de la ministre ont posé plusieurs questions au sujet des fermetures des bureaux de poste et des difficultés de dotation en personnel. Brenda et Daniel ont expliqué les obstacles concernant les concours d'affectation en personnel par d'autres moyens. De plus, ils leur ont expliqué que les employés travaillant dans des bureaux de la catégorie groupe doivent fournir le bureau, malgré que leurs heures de travail soient réduites.

Une dernière chose et non la moindre, le grief national NA-16-001 que nous avons gagné est une bonne nouvelle pour les maîtres de poste. Ce grief fait référence à l'article 22,18. Dans cet article, on n'y fait mention que des employés temps partiel et pourtant les maîtres de poste aussi font de l'affectation provisoire à d'autres bureaux. Ces mêmes maîtres de poste ne touchaient aucune différence du pourcentage de salaire de congés entre les heures de leur poste et les heures faites en affectation provisoire. Nous nous assurerons que la convention collective soit modifiée en conséquence.

Merci encore de votre présence et souvenez-vous qu'un des objectifs de ces rencontres est de vous informer, mais aussi pour le côté social qui nous donne la chance de revoir des consœurs et confrères et ainsi de pouvoir échanger entre nous.



PERSONNE NE DOIT OUBLIER LE VENT

(Recherche Odette Desgagnés)

**Personne ne doit oublier le vent quand il prépare ses voiles...
En premier, tenez vous à l'extérieur, sentant le vent sur votre figure,
notez sa direction et sa force...**

**Puis, installez les voiles de votre bateau, pour le diriger vers votre but.
N'oubliez pas de revérifier le vent, car il change continuellement.**

**On aimerait marquer un temps d'arrêt,
après chaque progression de nos accomplissements.**

**Quand on pense que tout va, quelque chose se produit:
les enfants grandissent, on doit prendre sa retraite,
de nouveaux voisins arrivent...**

**Tel un bon marin, nous devons constamment réajuster nos voiles.
Qu'un changement soit le bienvenu ou pas, nous devons nous y ajuster.**

**A force de trop tenir à nos rêves, nous pouvons passer outre à la réalité.
En faisant la paix avec le changement, nous grandirons
et serons transformés au delà de toute espérance.**

Procès-verbal de l'assemblée générale

A une assemblée générale annuelle des membres de L'Association Canadienne des Maîtres de Postes et Adjoints, section du Québec qui s'est tenue à 9H00 le **21 mai 2017** à l'hôtel **Universel de Rivière-du-Loup**.

Les membres de l'exécutif présents sont : la vice-présidente : Chantal Nault, les directrices Odette Desgagnés, Chantal Coulombe, la secrétaire : Manon Demers et ce sous la présidence de Chantal Guillemette.

Plus de **100** membres assistaient à l'assemblée générale.

AGENDA DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

- Prière - minute de silence à la mémoire de... ;
- Compte-rendu du procès-verbal congrès mai **2016** ;
- Rapport de la Présidente du Québec ;
- Rapport de la Présidente Nationale ;
- Rapport du comité de finances ;
- Forum

APPEL À L'ORDRE

R. : 17.752

PROPOSÉ PAR : Jocelyne Drouin

SECONDÉ PAR : Isabelle Demers

Il est résolu que les minutes de l'assemblée générale du **22 mai 2016** soient acceptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La Présidente, Chantal Guillemette, lit son rapport

R. : 17.753

PROPOSÉ PAR : Chantal Ouellet Lévesque

SECONDÉ PAR : Nicole R Corbeil

Il est résolu que le rapport soumis par la présidente soit accepté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire national, Daniel Maheux, lit le rapport de la présidente nationale, Mme Brenda McAuley.

R. : 17.754

PROPOSÉ PAR : Micheline Morin

SECONDÉ PAR : Julie Béland

Il est résolu que le budget pour l'année **2018** soit accepté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 17.755

PROPOSÉ PAR : Bernadette Gagné

SECONDÉ PAR : Chantal Sénéchal

Il est résolu que le rapport financier de la Section du Québec, pour l'année **finissant au 31 décembre 2016**, soit accepté après lecture faite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 17.756

PROPOSÉ PAR : Hélène Lapierre

SECONDÉ PAR : Sylvie Maheux

Il est résolu que les honoraires de l'exécutif pour soient de \$375.00 pour la présidente et la vice-présidente et de 350.00 pour les directrices, ainsi que pour la secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

R. : 17.757

PROPOSÉ PAR : Micheline Tremblay

SECONDÉ PAR : Nathalie Ouellette

Il est résolu que l'assemblée générale soit levée à **10H33**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Larivière, Cindie	Bécancour, succ Gentilly	Jomphe, Ariane	Havre St-Pierre
Desroches, France	St-Donat de Montcalm	Buttle, Ashley	Pointe-à-la-Croix
Babin, Steve	Caplan	Dumont, Joanne	Rawdon
Labrie, Guylaine	Villerooy	Wylie, Diana	Paspébiac
Sauvageau, Andrée Anne	Ste-Sophie	Larouche, Christiane	St-Rémi de Tingwick
Paquette, Jean-Marie	St-Luc	Rochon, Claudine	St-Calixte de Kilkenny
Arbique, Annie	Chelsea	Lacroix, Marie-Rachel	Lambton
Lapointe, Isabelle	Ste-Catherine de la J.C.	Deschênes, Edith	St-Damase de Matapédia
Comtois, Jacqueline	St-Gabriel de Brandon		



Voici tous nos gagnants & gagnantes
Pour les prix de présence de \$100.00

Johanne St-Jacques
Ste-Christine

Lynda Lavoie Bertrand
St-Ubalde

Danielle Lamarre
L'Islet

Marie Pelletier
La Pocatière

Johanne Blais
St-Apollinaire

Bernadette Gagné
St-Ulric

France Lamontagne
Ste-Hénédine

Ginette Béliveau
Côteau-du-Lac

Tshekash Tshernish
Pessamit

Carole Noël
St-Pâcome

Gagnante du forfait offert par l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup
Germaine Girouard
St-Pie



Assemblée
générale



Gagnante du forfait Mme Germaine Girouard
St-Pie



Certificats remis
pour années de
services

Chantal Guillemette
(10 ans)

Odette Desgagnés
(15 ans)



SECTION DU QUÉBEC

ASSEMBLÉES D'AUTOMNE 2017

Vous trouverez ci-dessous l'agenda des assemblées d'automne ainsi que la liste des endroits que nous visiterons. Les rencontres auront lieu en soirée à 19h30 sur semaine. Veuillez vous référer à la liste ci-jointe et vous présenter à l'heure et à l'endroit qui vous conviendra le mieux.

AGENDA:

1. Bienvenue
2. Mot de la Présidente
3. Modification de la nouvelle convention collective
4. Demande de changements pour la prochaine convention collective
5. Heures additionnelles / ligne du temps
6. Respect des horaires de travail
7. Prochain congrès 2018
8. Forum

A.C.M.P.A. Section du Québec
Manon Demers, secrétaire

LISTE DES ASSEMBLÉES D'AUTOMNE 2017

DATE	ENDROIT	ADRESSES	HRES	OFFICIERS
6 septembre 2017 Mercredi	Cap-aux-Meules	Auberge Madeli 485, Chemin Principal	19:30	Chantal Coulombe
6 septembre 2017 Mercredi	Montebello	Auberge Montebello 676, Notre-Dame	19:30	Odette Desgagnés
7 septembre 2017 Jeudi	Maniwaki	Hôtel Château Logue 12, Comeau	19:30	
6 septembre 2017 Mercredi	Amqui	Selectotel 340, boul. St-Benoit Ouest	19:30	Chantal Nault
7 septembre 2017 Jeudi	Matane	Riotel Matane 250, Ave du Phare Est	19:30	
19 septembre 2017 Mardi	Carleton	Le Manoir Belle Plage 474, Boul. Perron	19:30	Chantal Nault
20 septembre 2017 Mercredi	Chandler	Motel Fraser 325, Qc-132, Pabos Mills (Chandler)	19:30	
21 septembre 2017 Jeudi	Rivière-au-Renard	Auberge Motel Caribou 82, Boul. Renard ouest	19:30	

LISTE DES ASSEMBLÉES D'AUTOMNE 2017				
DATE	ENDROIT	ADRESSES	HRES	OFFICIERS
19 septembre 2017	St-Félicien	Hôtel du Jardin	19:30	Chantal Guillemette et Manon Demers
Mardi		1400, boul. du Jardin		
20 septembre 2017	Alma	Hôtel Universel	19:30	
Mercredi		1000, boul. des Cascades Ouest		
21 septembre 2017	Québec	Auberge Québec	19:30	
Jeudi		3055, boul. Laurier		
19 septembre 2017	Ville-Marie	Auberge Ville-Marie	19:30	Chantal Coulombe
Mardi		16, Dollard (en face bureau poste)		
20 septembre 2017	La Sarre	Villa Mon Repos	19:30	
Mercredi		32, Route 111 Est		
21 septembre 2017	Barraute	Hotel de ville	19:30	
Jeudi		481, 8e Avenue		
26 septembre 2017	St-Georges	Le Georgesville	19:30	Chantal Guillemette et Manon Demers
Mardi		300, 118e Avenue		
27 septembre 2017	Thetford Mines	La Cache du Domaine	19:30	
Mercredi		755, 9e Rue Sud		
28 septembre 2017	Sherbrooke	Delta Hotel	19:30	
Jeudi		2685, King Ouest		
26 septembre 2017	Ste-Flavie	Hôtel le Gaspésiana	19:30	Chantal Coulombe
Mardi		460, Route de la Mer		
27 septembre 2017	Rivière-du-Loup	Hôtel Universel	19:30	
Mercredi		311, boul. Hôtel de Ville Ouest		
28 septembre 2017	St-Jean-Port-Joli	Restaurant Le Normandin	19:30	
Jeudi		700, Route de l'Église		
3 octobre 2017	Valleyfield	Hôtel Plaza Valleyfield	19:30	Chantal Nault et Manon Demers
Mardi		40, Ave du Centenaire		
4 octobre 2017	St-Jean-sur-Richelieu	Auberge Harris	19:30	
Mercredi		576, rue Champlain		
5 octobre 2017	St-Hyacinthe	Holiday Inn Express	19:30	
Jeudi		1500, rue Johnson Est		
3 octobre 2017	Baie-Comeau	Môtel le Comte	19:30	Odette Desgagnés
Mardi		285, Boul. Lasalle		
4 octobre 2017	Les Escoumins	Complexe Hôtelier Pelchat	19:30	
Mercredi		445, Route 138		
5 octobre 2017	La Malbaie	Econolodge	19:30	
Jeudi		625, boul. de Comporté		
11 octobre 2017	Lévis	Hôtel Quality Inn & Suites	19:30	Manon Demers
Mercredi		5800, rue des Arpents		
17 octobre 2017	St-Jérôme	Super 8	19:30	Odette Desgagnés
Mardi		3, J F Kennedy		
18 octobre 2017	Joliette	Château Joliette	19:30	
Mercredi		450, Thomas		
19 octobre 2017	Trois-Rivières	Hôtel Gouverneur	19:30	
Jeudi		975, Hart		